

Communiqué de presse

## **Le Guide pratique PPP Suisse Bâtiment est désormais disponible**

**Zurich, le 16.06.2011** Destiné à créer un nouvel élan pour les coopérations entre l'État et l'économie privée, le Guide pratique PPP Suisse Bâtiment est disponible dès aujourd'hui auprès de l'Association PPP Suisse ou dans le commerce spécialisé. Ce guide présente comment concevoir et mettre en œuvre un projet de PPP en Suisse. Il permet par ailleurs d'accélérer l'adoption d'une procédure de partenariat public-privé et sert de mode d'emploi concret. L'ouvrage traite de manière exhaustive des connaissances pratiques disponibles et contribue à réduire considérablement les frais de démarrage ainsi que les risques. La version française paraîtra sous peu. Son application pratique fera l'objet d'un séminaire de formation continue le 15 septembre 2011.

Pendant 12 mois, sur mandat de l'Association PPP Suisse, environ 80 spécialistes provenant de l'administration publique ainsi que des milieux économiques et scientifiques ont analysé et poursuivi le développement des expériences liées à la réalisation du projet pilote de PPP «Centre administratif cantonal Neumatt à Berthoud» afin de les rassembler dans le «Guide pratique PPP Suisse Bâtiment». Ce guide a été présenté le 15 juin 2011 lors d'une manifestation à laquelle ont été conviés les participants au projet et les partenaires de financement. Comportant environ 200 pages et de nombreuses fiches pratiques, l'ouvrage est disponible dès à présent auprès de l'Association PPP Suisse. Le Guide pratique PPP Suisse Bâtiment sera également publié en français dans quelques semaines. Une version abrégée, proposée aussi en allemand et en français, sera en outre mise sous peu en ligne sur la plate-forme de connaissances PPP à l'adresse [www.pppsuisse.ch](http://www.pppsuisse.ch).

### **Un large soutien**

Lors de l'élaboration du Guide pratique, l'Association PPP Suisse a bénéficié d'un large soutien, notamment de la Conférence suisse des directeurs cantonaux des travaux publics, de l'aménagement du territoire et de l'environnement (DTAP), de la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des finances, de l'Office fédéral des constructions et de la logistique (OFCL), d'armasuisse Immobilier, des cantons d'Argovie et de Soleure, des villes de Baden et de Zurich ainsi que des entreprises HRS Real Estate SA, ISS Suisse SA et Karl Steiner SA.

Conseillère d'État et directrice des travaux publics du canton de Berne, un canton qui a adopté un rôle de pionnier à l'échelle de la Suisse avec le projet de PPP Neumatt, Barbara Egger-Jenzer s'est déclarée vraiment ravie que ce guide soit disponible. Elle «souhaite avoir d'autres projets pilotes PPP afin de pouvoir encore mieux vérifier dans la pratique cette approche prometteuse» car «les expériences faites jusqu'ici avec le PPP sont bonnes.»

### **Bénéfice élevé pour les pouvoirs publics et les enchérisseurs privés**

Le guide présente comment concevoir et mettre en œuvre dans la pratique un projet de PPP en Suisse. Il expose les expériences du premier projet de PPP réalisé selon les standards internationaux et rassemble les connaissances actuelles pour en tirer les meilleures pratiques. L'ouvrage permet ainsi d'accélérer l'adoption de la procédure de partenariat public-privé par les différents spécialistes et sert de mode d'emploi pour des travaux concrets. Il traite de manière exhaustive des connaissances pratiques disponibles et contribue à réduire considérablement les frais de démarrage ainsi que les risques.

Le Guide pratique est une base de travail précieuse pour tous ceux qui sont confrontés à la problématique des coopérations. Il peut être commandé auprès de l'Association PPP Suisse ([www.pppsuisse.ch](http://www.pppsuisse.ch)) au prix de CHF 98.--, frais de port en sus. Les membres de l'association et leurs représentants peuvent se procurer l'ouvrage au prix de CHF 58.--, frais de port en sus.

Pour de plus amples informations:

Lorenz Bösch, Président de l'Association PPP Suisse

Tél. 079 426 54 19

Urs Bolz, Chef de projet Guide pratique

Tél. 079 471 77 11

Heinz Gut, Directeur de l'Association PPP Suisse

Tél. 079 400 57 09